

Charte éthique du mécénat

Association Accent Production



La mission de l'Association Accent Production est le soutien à la création artistique musicale et la promotion d'artistes, au moyen de l'organisation d'événements culturels (festivals, rencontres, conférences), de la production discographique et de la vente de prestations musicales pouvant avoir un caractère pédagogique.

Le Festival Adolphe Sax a pour objectif de célébrer le saxophone dans sa diversité dans le cadre d'un festival qui rend hommage à son génie créateur au cœur du quartier emblématique de Montmartre, berceau de l'instrument et de ses déclinaisons en favorisant un ancrage local à fort potentiel de rayonnement – Paris, France, Monde.

Le Festival Adolphe Sax, événement à la croisée du public et du privé, réunit des acteurs diversifiés n'ayant pas nécessairement été associés auparavant, autour d'un projet d'action culturelle visant à réduire les inégalités d'accès à la culture.

L'Association Accent Production est notamment soutenue par un mécénat d'entreprises et de particuliers.

I. Définition du mécénat

Le mécénat est le soutien (financier, matériel, en compétences) effectué sous forme de don par une entreprise ou un particulier pour permettre l'organisation de concerts accessibles au plus grand nombre, y compris des concerts gratuits pour le public ainsi que des concerts pédagogiques.

Le mécénat a pour objectif premier de répondre à un besoin ou une problématique sociétale :

- Dans le cas d'un individu mécène, le mécénat n'est pas réalisé dans l'objectif d'obtenir une contrepartie pour lui ou un débouché pour l'entreprise qu'il dirige ;
- Dans le cas d'une entreprise mécène, la politique de mécénat peut être en lien avec le rôle de l'entreprise dans la société, mais pas avec ses objectifs commerciaux.

Ainsi, le mécénat éclaire la mission et enrichit l'identité de l'entreprise, sans impact direct sur ses activités marchandes.



II. Valeurs

Le Festival Adolphe Sax et ses mécènes s'engagent sur des valeurs partagées fondamentales auxquelles ils adhèrent en plaçant chaque personne au cœur de celles-ci :

➤ *L'ouverture*

Le mécénat est une démarche d'attention et d'ouverture à la société, créatrice de valeur pour le Festival Adolphe Sax, de valeur immatérielle pour le mécène. Cette démarche favorise au sein du Festival Adolphe Sax une ouverture sociétale ainsi que sociale.

➤ *Le partage*

La relation entre le mécène et le Festival Adolphe Sax est un lien de confiance et d'échange mutuel.

➤ *Le respect et la transparence*

Le mécène s'engage à respecter le projet culturel du Festival Adolphe Sax, ses choix, son expertise, ses responsabilités. Le Festival Adolphe Sax s'engage à respecter les mécènes en faisant preuve de transparence dans l'utilisation des fonds alloués ainsi que dans la réalisation du projet culturel et communique sur l'engagement du mécène à ses cotes.

III. Principes généraux concernant les dons et les donateurs

➤ *Nécessité du partage des valeurs*

Le mécénat a comme effet de créer une association d'image entre deux entités. Dans l'intérêt du bénéficiaire comme du mécène il est nécessaire que l'association se fasse autour de valeurs partagées.

Le Festival Adolphe Sax se réserve la possibilité de refuser un don d'un mécène dont les valeurs ne seraient pas en cohérence avec les siennes ou celles des autres mécènes.

➤ *Valorisation du don*

Le mécène s'engage, pour bénéficier de la défiscalisation attachée à son mécénat, à valoriser les dons en nature et en compétences conformément à la réglementation en vigueur.

